



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ASSOCIATION FRANCAISE D'ARBITRAGE (AFA) a pris l'initiative de réunir un certain nombre de Centres d'arbitrage, pour leur proposer de constituer une Fédération, dans le but de promouvoir l'arbitrage institutionnel et de lui conférer le rôle juridictionnel et économique accru souhaité notamment par les pouvoirs publics.

C'est ainsi qu'a été constituée le 5 avril 2012 la FEDERATION DES CENTRES D'ARBITRAGE (FCA), entre l'AFA – Association Française d'Arbitrage, le CMAP – Centre de médiation et d'arbitrage de Paris, la CAMP – Chambre arbitrale maritime de Paris, le CCFA – Centre de médiation et d'arbitrage de la Chambre de commerce franco-arabe, la Chambre régionale d'arbitrage d'Aix-en-Provence, le Centre d'arbitrage et de médiation de Bretagne de Rennes, la CAREN – Cour d'arbitrage et Centre de médiation de l'Europe du Nord de Lille, la CEA – Cour Européenne d'Arbitrage, ayant son siège à Strasbourg et Valencia, la Chambre de conciliation et d'arbitrage de Toulouse Midi-Pyrénées, l'IEMA – Institut euro-méditerranéen d'arbitrage de Nice, l'ABA – Association bretonne d'arbitrage de Rennes, le CEFAREA – Centre français d'arbitrage de réassurance et assurance de Paris, l'IEAM – Institut d'expertise, d'arbitrage et de médiation de Paris.

Cette association est ouverte à tout Centre d'arbitrage ayant un établissement en France.

Ses moyens d'action seront notamment constitués d'opérations de sensibilisation et de promotion, de réunions et autres manifestations, information des médias et lobbying, communication dans lesdits médias, mais aussi de contacts avec les Administrations et instances décisionnaires, de participation à des commissions, comités officiels et débats publics et autres publications, cette énumération n'étant pas limitative.

Le Conseil d'administration est composé des représentants personne physique des membres fondateurs.

Le premier Bureau comprend :

- un Président : *Madame Geneviève AUGENDRE (AFA)*
- trois Vice-présidents : *Madame Sophie HENRI (CMAP),
Monsieur Gilles de COURCEL (IEAM),
Monsieur Philippe TACK (CAREN)*
- un Secrétaire Général-Trésorier : *Monsieur François RUHLMANN (CEA)*

Le siège est fixé à Paris 75008, 8 avenue Bertie Albrecht.

Un site sera prochainement mis à la disposition des membres et des tiers intéressés.

Un contact téléphonique est provisoirement assuré au 0632658176, et vos mails seront reçus à l'adresse également provisoire du Secrétariat Général, soit fed.centres.arbitrage.sg@orange.fr, ainsi qu'au siège de l'AFA, contact@afa-arbitrage.com.